

xga/eth /

"JUSTITIA et PAX" et l'Afrique du Sud

Au numéro 32-33 de "forum" paru en juillet dernier notre collaborateur Guy Krettels avait présenté une initiative des Commissions "Justice et Paix" de l'Eglise catholique et "Eglise et Coopération au Développement" de l'Eglise protestante en Belgique pour lutter chez nous contre l'Apartheid en Afrique du Sud. Ces deux commissions interpellèrent certaines banques belges qui par leurs investissements dans ce pays contribuent au maintien du régime raciste. L'article informatif de Guy s'était terminé par un appel au Luxembourg pour qu'il fasse de même auprès de ses 105 banques. La rédaction, par une notice jointe à l'article, avait invité la Commission luxembourgeoise "Justice et Paix" à répondre à cet appel en imitant l'initiative de sa consœur belge.

Jusqu'ici cette invitation est restée sans réponse. Le but que la commission sociale du synode diocésain assigne à cet organisme - *"Durch ihre Arbeit soll sie beitragen zur Bewusstseins- und Gewissensbildung zu politischen und sozialen Fragen und Problemen, die sich heute stellen (...) auch über die heute so wichtigen Probleme, die die Entwicklung der Völker, die Gerechtigkeit und den Frieden sowie die Anerkennung der Menschenrechte betreffen, soll sie aus christlicher Sicht und Verantwortung Informations- und Bildungsarbeit leisten"* - lui semble inconnu jusqu'à ce

jour. On n'a guère entendu d'une action concrète de sa part.

C'est donc du bulletin d'information de la Commission belge que nous reproduisons une prise de position de la conférence épiscopale du Québec.

Quand de telles paroles seront-elles dites au Luxembourg? L'appel pour mettre fin aux actes de violence en Rhodésie, signé en février 1977 par notre évêque, ensemble avec les présidents des conférences épiscopales germanophones (LW, 17.2.77), ressemble dans ce contexte de plus en plus à une prise de position hypocrite et paternaliste, car elle n'a jamais été suivie d'actes concrets, engageant notre responsabilité d'occidentaux qui profitons de la situation en Afrique australe.

Il y a quelques semaines le premier ministre sud-africain, M. Botha, a annoncé devant le congrès de son parti nationaliste que les mesures d'Apartheid "inutiles" seraient progressivement abolies. Il existe donc selon lui une Apartheid "utile"! Utile à qui? Pour les évêques canadiens il n'y a pas que les blancs d'Afrique qui pourront répondre "à nous" ...
m.p.



Wir / derw (wir / eth)

Les évêques canadiens et les investissements en R.A.S.

Confrontés au même problème des prêts et crédits financiers au gouvernement sud-africain, la Conférence Episcopale du Canada a adressé une lettre le 11 mai 1978 à Monsieur Fred H. MC Neil, président du Conseil d'Administration de la Banque de Montréal. Vu l'importance de cette prise de position, nous avons cru utile d'en donner, ici dans ces colonnes, de larges extraits. C'est Monseigneur Quellet qui parle au nom de la Conférence des Evêques catholiques du Canada.

"J'aimerais préciser que nos observations ne s'adressent pas exclusivement à votre banque. Cependant, votre prise de position du 16 janvier dernier nous fournit l'occasion de souligner comment, à notre avis, les valeurs de l'évangile de Jésus-Christ, devraient apporter un éclairage qui permette au monde des affaires de s'interroger sur les politiques économiques parce qu'elles touchent le vie d'un très grand nombre d'humains. L'action sociale de l'Eglise s'inspire du message évangélique de justice qui invite à être solidaires des pauvres, des déshérités et des opprimés. L'évangile, en effet, rejoint tout ce qui est humain; et, pour cette raison, l'Eglise est profondément convaincue que les questions éthiques et religieuses ne peuvent être dissociées des réalités économiques, politiques et sociales contemporaines. (...)

Depuis le IIe Concile oecuménique du vatican, l'Eglise catholique s'intéresse plus activement aux injustices faites aux populations du Tiers Monde. Au cours de ce Concile, les évêques de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie ont insisté sur les problèmes urgents de pauvreté, de sous-développement, ainsi que sur la violation croissante des droits humains dont souffrent aujourd'hui les deux tiers de l'humanité. Durant la dernière décennie, il est devenu de plus en plus évident pour bon nombre de pasteurs de l'Eglise du Tiers Monde, que les ressources de leurs pays ne sont pas exploitées pour répondre aux besoins du peuple dans les domaines de l'alimentation, du vêtement, de l'habitation, de l'emploi, de l'éducation, de la santé et des autres biens nécessaires à une vie pleinement humaine. Au contraire, les ressources de leurs pays sont exploitées surtout en fonction des intérêts des corporations transnationales, des pays occidentaux industrialisés, ainsi que des élites locales et des régimes dictatoriaux. En réponse à ces appels à la justice, les messages sociaux et les encycliques du pape Paul VI, les conclusions du Synode mondial (1971) des évêques sur la justice, ainsi que les déclarations des évêques canadiens sur les questions sociales ont maintes fois invité les chrétiens à s'engager en ce domaine. (...)

Notre position au sujet des prêts consentis par des banques canadiennes au gouvernement de l'Afrique du Sud se comprend mieux si l'on se rappelle que l'Eglise catholique du monde entier a condamné ce régime d'apartheid qui constitue un crime contre l'humanité. Associée à la population noire dans la lutte sur des questions de vie et de mort, l'Eglise catholique de l'Afrique du Sud a manifesté une plus vive opposition à ce régime par diverses mesures allant jusqu'au défi de la loi exprimé dans l'intégration des écoles catholiques. En solidarité avec les Eglises de l'Afrique du Sud, les principales Eglises chrétiennes du Canada ont multiplié leurs interventions auprès des grandes institutions qui traitent avec le gouvernement de ce pays afin qu'elles se servent de leur pouvoir économique et de leur influence morale pour démanteler le système de l'apartheid. Ces interventions de l'Eglise ont surtout mis l'accent sur les relations d'affaires du Canada avec l'Afrique du Sud, sur les activités dans ce pays de plusieurs corporations (sociétés) canadiennes, de même que sur les prêts consentis par les banques canadiennes au gouvernement de l'Afrique du Sud et à ses agences.

La raison première de notre opposition aux prêts bancaires consentis au gouvernement de l'Afrique du Sud tient aux effets des investissements étrangers sur le système. Après

treinte ans, au cours desquels les pays occidentaux industrialisés ont injecté des milliards de dollars dans l'économie centrale de ce pays, les structures essentielles de l'apartheid, c'est-à-dire l'asservissement de la majorité noire et la séparation des races, demeurent absolument intactes. Quoique l'industrialisation ait amené plus de Noirs sur le marché du travail, ces derniers fournissent manifestement une main-d'œuvre à bon marché au profit de la croissance industrielle; ils sont soumis à de misérables conditions salariales, ne connaissent aucun droit à la syndicalisation et vivent dans la misère en plus du phénomène légalisé de la destruction de la vie familiale.

Bien qu'il soit difficile de porter un jugement catégorique sur ces questions, nous sommes d'avis qu'un nombre important de prêts bancaires canadiens accordés au gouvernement actuel d'Afrique du Sud, ne servent qu'à renforcer la politique d'apartheid de ce gouvernement, de même qu'à faire reculer l'échéance de l'établissement de conditions de vie justes pour la majorité noire. En dépit des opinions contraires, peut-il subsister encore un doute sur le fait que les prêts accordés par les institutions bancaires occidentales sont utilisés par le gouvernement d'Afrique du Sud à des fins militaires et pour la défense armée? (...)"

in: INFO de la Commission Justice et Paix N°1, juin 79

